

## Engagement de la Ville de Paris sur le pilier européen des droits sociaux, Engagements sur le principe 3 : Egalité des chances

### Pledge of the city of Paris on the European Pillar of Social Rights', Commitment to the Principle 3 : Equal opportunities

July 2023

Convaincue de la nécessité de rendre l'Union plus sociale, démocratique et écologique, la Ville de Paris promeut une vision européenne puissante et à la création d'une politique sociale efficace. Une politique sociale au service des populations fragilisées par les crises qui se chevauchent.

Concernant l'accueil des personnes exilées, la Ville de Paris défend un accueil inconditionnel et digne de toute personne (personnes isolées, familles, mineurs non accompagnés) indépendamment des raisons qui l'ont fait quitter son pays d'origine.

Par sa mobilisation pour l'accueil et l'intégration des réfugié-es la Ville participe à un des fondements du socle social Européen : l'égalité des droits.

#### **Le Plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil et l'intégration des réfugié-es**

Afin d'accueillir les personnes exilées dans des conditions dignes, la Ville de Paris, en lien étroit avec les institutions publiques concernées et les associations de solidarité, a engagé dès le mois de juin 2015 une mobilisation sans précédent. Cette mobilisation a répondu à l'urgence humanitaire suite à l'accroissement des arrivées de personnes cherchant refuge à Paris.

En octobre 2015, le plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés en 18 engagements adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris, réunit une centaine de partenaires (institutions, associations, fondations, universitaires, chercheurs, etc.).

Dans l'objectif de répondre aux besoins fondamentaux et de favoriser l'insertion durable des réfugiés sur le territoire parisien, différentes actions ont été lancées, développées ou soutenues, qu'il s'agisse de maraudes spécifiques, la mise à disposition de l'État et des associations de solidarité de nombreux bâtiments municipaux, la création de deux centres humanitaires de premier accueil pour mettre à l'abri les personnes présentes dans des campements, l'accueil spécifique des familles et des mineurs non accompagnés, ou encore l'accompagnement de la forte mobilisation citoyenne. De nombreux Parisien·nes ont en effet accueilli ceux et celles qui venaient chercher refuge en assurant des distributions alimentaires, en développant l'hébergement citoyen ou l'apprentissage du français.

Cette dynamique s'est aussi incarnée dans la « Plateforme réfugiées » qui a regroupé les associations, collectifs et personnalités engagés auprès des réfugié-es. C'est au sein de cette même plateforme qu'a été co-construite en 2019 la suite du Plan de mobilisation de la communauté de Paris, le bilan et les perspectives, avec plusieurs objectifs : consolider l'alliance citoyenne avec les Parisien·nes et les réfugié.e.s autour notamment de la Maison des réfugié.e.s, lieu ressource dédié à l'intégration ; adapter les dispositifs d'urgence sociale et humanitaire en fonction des problématiques de terrain ; protéger les mineurs non accompagnés, les familles et femmes avec enfants ; poursuivre l'adaptation des services publics parisiens aux problématiques des réfugié.e.s, accompagner les réfugié.e.s vers l'intégration sociale, culturelle, sportive et professionnelle dès leur arrivée sur le territoire ; contribuer aux projets et réflexions des Villes Refuge françaises, européennes ou internationales.

Également, face à l'urgence sociale, la Ville de Paris développe une politique volontariste pour répondre aux besoins d'autonomie et d'inclusion des personnes exilées en créant de nouvelles places d'hébergement d'urgence dès qu'une ressource foncière municipale se présente.

Par ailleurs, afin de marquer la solidarité et l'engagement de Paris pour le respect des droits humains, la Ville a été l'un des premiers soutiens de l'association européenne de sauvetage en haute mer SOS MEDITERRANEE, créée en 2015, en réaction à l'arrêt de l'opération « Mare Nostrum » qui a mis un terme à toute mission de secours en mer. S'appuyant sur les droits fondamentaux de la personne, le droit maritime et le principe d'assistance à personne en danger, elle poursuit trois missions principales : sauver des vies, protéger les rescapés et témoigner de la situation en mer.

### **La Maison des réfugiés : nouveau lieu d'accueil des réfugié-es à Paris**

**La Ville de Paris s'engage :** Le projet de Maison des réfugié-es s'inscrit pleinement dans la continuité du Plan de mobilisation de la communauté de Paris et dans la volonté de la Ville de développer des actions favorisant l'intégration le plus en amont possible, dans toutes ses dimensions : apprentissage du français, lien social, culture, sport, insertion professionnelle, participation citoyenne. La Maison des réfugié-es se veut être un lieu ressources, de rencontres et d'échanges pour les réfugié-es, toutes les personnes et structures investies à leurs côtés. Elle repose sur 2 axes :

- l'intégration des nouveaux et nouvelles arrivantes via l'accueil, l'orientation et l'insertion socio-culturelle et professionnelle ;
- la sensibilisation de la communauté parisienne par la rencontre, le partage et la valorisation des richesses des échanges interculturels.

Ouverte en 2019 par Emmaüs Solidarité et SINGA dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, en lien étroit avec la Ville, sous un format de préfiguration, la Maison des réfugié-es propose, outre un accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'apprentissage du français, des activités culturelles, sportives et festives ouvertes à toutes et tous, afin de faciliter l'intégration des personnes réfugiées dans la cité et la rencontre avec les Parisien-nes. Ces actions sont mises en œuvre grâce à la mobilisation d'une vingtaine d'associations partenaires sur site.

En 2024, la Maison des réfugié-es s'installera de façon pérenne dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans le quartier populaire de la Place des fêtes aux côtés de la médiathèque James Baldwin. L'idée d'associer la Maison des réfugié-es à une médiathèque se veut le symbole de la politique d'accueil et d'intégration de la Ville et de l'élan de solidarité des Parisiennes et des Parisiens, à l'attention des réfugié-es. La proximité physique permettra aussi d'établir des ponts entre les publics des deux structures et de mettre en œuvre des actions communes.

Ian Brossat, Adjoint à la Maire de Paris, en charge du logement, de  
l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés

